

4. CONSULTATION

4.1. CONSULTATION PUBLIQUE ET PARTICIPATION AUTOCHTONE

4.1.1. Principes et objectifs du programme de consultation

4.1.1.1. Responsabilité sociale de l'entreprise

Enbridge accorde de l'importance à la sécurité de ses employés et du public, à un environnement propre et sain, et à des collectivités vigoureuses et dynamiques. Elle s'engage à préserver ces valeurs essentielles par des activités socialement responsables et un engagement auprès des collectivités.

De plus, Enbridge a adopté de nombreuses politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale, élaborées selon les principes directeurs suivants :

- établir des relations durables avec les partenaires;
- agir de façon éthique et responsable;
- répondre aux besoins des collectivités, des investisseurs, des gouvernements, des employés et autres.

La politique de responsabilité sociale d'entreprise d'Enbridge (veuillez consulter l'annexe 3) reconnaît la valeur et l'importance des consultations publiques et considère la participation des partenaires comme un élément clé d'une pratique commerciale saine.

4.1.1.2. Objectifs du programme de consultation publique

Le programme de consultation publique propre au Projet a été conçu et mis en œuvre pour assurer que toutes les parties concernées participaient dès le début et avait reçu des renseignements complets et ponctuels concernant le projet. De plus, le programme de consultation pour le Projet a été conçu pour s'assurer que les parties intéressées avaient la possibilité de présenter des commentaires, des questions ou des préoccupations, et, si elles le veulent, de rencontrer en personne des représentants d'Enbridge pour discuter des enjeux ou obtenir plus de renseignements.

4.1.1.3. Conception du programme de consultation

Pour la conception du programme de consultation publique, Enbridge a d'abord évalué les répercussions éventuelles du Projet afin de déterminer les niveaux et les secteurs d'intérêt public. Enbridge a aussi pris en considération le tout dernier processus de consultation visant la première étape du projet d'inversion de la canalisation 9 et l'intérêt plus général formulé par des groupes d'intervenants et des personnes qui ne sont pas directement touchés par le projet.

De plus, Enbridge a aussi tenu compte de la nature et du type de travaux à réaliser dans le cadre de la construction et de l'exploitation du Projet. Les facteurs pris en compte sont les suivants.

- Exception faite d'une aire de travail temporaire requise pour l'aménagement d'une nouvelle installation pour le densitomètre près du poste de North Westover d'Enbridge, les travaux dans le cadre du Projet auront lieu sur les propriétés et emprises actuelles d'Enbridge.
- Très peu de travaux de construction seront nécessaires aux installations actuelles d'Enbridge. En ce qui concerne les travaux au terminal de Sarnia, aux stations de North Westover, au poste

de Hilton, à la station de Cardinal, au poste de Terrebonne et au terminal de Montréal, le Projet prévoit la modification ou le remplacement d'équipement existant et l'installation de conduites à l'intérieur du périmètre des installations.

- La majorité des parties prenantes ne se rendra pas compte de l'inversion du sens d'écoulement de la canalisation et de l'augmentation de la capacité, sans changement de la pression maximale d'exploitation, car le pipeline est déjà en place et les inconvénients associés à la construction (bruit, poussière, circulation et déplacement d'équipement) devraient être temporaires et mineurs.

Le programme de consultation pour le Projet est complémentaire au programme de sensibilisation du public déjà en place pour les activités pipelinières actuelles d'Enbridge dans le secteur. Le programme de sensibilisation du public existant prévoit, au moins une fois tous les trois ans, des entretiens personnels et directs avec les propriétaires fonciers et les occupants le long de l'emprise pipelinière actuelle d'Enbridge. Au cours de ces discussions, Enbridge fournit des renseignements pertinents pour les personnes qui possèdent un terrain où traverse un pipeline ou y résident, notamment sur la sûreté et l'intégrité des pipelines; les procédures d'urgence, les pratiques de protection de l'environnement d'Enbridge, et des renseignements généraux au sujet des conséquences juridiques liées au fait de posséder une propriété traversée par un pipeline. En contrepartie, les propriétaires fonciers, les locataires et le public touché peuvent profiter de l'occasion pour soulever des préoccupations ou poser des questions concernant les activités pipelinières. Bon nombre de ceux et celles qui habitent et qui travaillent à proximité de l'emprise pipelinière connaissent Enbridge en raison de ce programme de communication continue.

4.2. Mise en œuvre d'un programme de consultation publique

4.2.1. Parties prenantes consultées

Au tout début du processus de planification du Projet, les groupes et les personnes susceptibles d'être touchés (énumérés ci-dessous) ont été identifiés, et les niveaux et les méthodes de consultation appropriés ont été convenus pour chacun.

- Les propriétaires fonciers, locataires et résidents directement touchés le long de l'emprise pipelinière actuelle.
- Les agglomérations et les municipalités adjacentes ou près de couloir de pipeline ou des installations pipelinières actuelles, entre autres :
 - Ville de Belleville
 - Ville de Brockville
 - Ville de Burlington
 - Ville de Cambridge
 - Ville de Cornwall
 - Ville de Etobicoke
 - Ville de Hamilton
 - Ville de Kingston
 - Ville de London
 - Ville d'Oshawa
 - Ville de Pickering
 - Ville de Quinte Ouest
 - Ville de Sarnia
 - Ville de Scarborough
 - Ville de Toronto
 - Ville de Mississauga
 - Comté de Leeds et Grenville – Canton de Leeds and Thousand Islands
 - Front of Yonge
 - Comté de Lambton
 - Comté de Lennox and Addington
 - Canton Loyalist
 - Comté Middlesex
 - Comté de Frontenac
 - Comté d'Halton
 - Comté de Lennox and Addington
 - Comté de Northumberland
 - Comté d'Ontario
 - Comté d'Oxford

- Canton Loyalist
- Municipalité de Brighton
- Municipalité de Lambton Shores
- Municipalité de North Middlesex
- Municipalité de Port Hope
- Municipalité de Tweed
- Municipalité de Centre Hastings
- Municipalité de Clarington
- Municipalité de Strathroy-Caradoc
- Municipalité de Thames Centre
- Municipalité régionale de Durham
- Municipalité régionale de Halton
- Ville d'Alexandria
- Ville d'Ajax
- Ville de Bowmanville
- Ville de Deseronto
- Ville de Greater Napanee
- Ville de Milton
- Ville d'Oakville
- Ville de Plympton-Wyoming
- Ville de Shelburne
- Ville de Whitby
- Canton d'Augusta
- Canton d'Adélaïde Metcalfe
- Canton d'Alnwick-Haldimand
- Canton de Clarke
- Canton de Cornwall
- Canton de Cramahe
- Canton de Darlington
- Canton de Dawn Euphemia
- Canton d'East Hawkesbury
- Canton d'East Whitby
- Canton d'East Zorra-Tavistock
- Canton d'Edwardsburg/Cardinal
- Canton d'Elizabethtown
- Canton d'Ernestown
- Canton de Lancaster
- Canton de Leeds and the Thousand Islands
- Canton de Lansdowne
- Canton de Matilda
- Canton de Murray
- Canton de North Dumfries
- Canton de North Glengarry
- Canton de North York
- Canton d'Osnabrock
- Canton de Pittsburgh
- Canton de Richmond
- Canton de Sidney – Ville de Quinte West
- Canton de South Dundas
- Canton de South Glengarry
- Canton de South Stormont
- Canton de St. Clair
- Canton de Thurlow
- Canton de Tyendinaga
- Canton de Warwick
- Canton de Whitby
- Canton de Williamsburg
- Village de Point Edward
- Ville de Laval
- Ville de Mirabel
- Ville de Montréal
- Ville de Montréal-Est
- Ville de Rigaud
- Ville de Terrebonne
- Ville de Pointe-Fortune
- Ville de Saint-Clet
- Ville de Saint Janvier-de-Joly
- Ville de Saint-André-D'Argenteuil
- Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- Ville de Sainte-Justine-de-Newton
- Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

- Certains ministères fédéraux et provinciaux, des députés fédéraux, des députés de l'Assemblée législative de l'Ontario, des députés de l'Assemblée nationale du Québec, les maires et les conseils de municipalités touchées par les travaux que propose le Projet.
- Autorités responsables de la protection de l'environnement :
 - Office de protection de la nature de la région de St. Clair;
 - Office de protection de la nature de la rivière Grand;
 - Office de la protection de la nature de Hamilton;
 - Société d'aménagement de la rivière Nation-Sud;
 - Office de la protection de la nature de la région de Raisin.

- Associations de propriétaires fonciers :
 - Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA);
 - Ontario Pipeline Landowners Association (OPLA).

4.2.2. Méthodes de consultation

Les méthodes utilisées pour mettre sur pied le programme de consultation ont été établies selon le groupe d'intervenants touchés, en fonction des répercussions éventuelles que pourrait avoir le Projet sur un groupe, ainsi que des attentes des intéressés de la région. Plusieurs activités organisées dans le cadre du programme de consultation pour le Projet se poursuivent, notamment : des envois par la poste de troussees d'information, des journées portes ouvertes, des publicités diffusées dans les journaux, des visites en personne, du matériel de communication tel que les fiches de renseignements, la création d'un site Web de Projet, un service de messagerie téléphonique sans frais, et la diffusion des mises à jour du Projet. Le programme de consultation publique se poursuit et l'information contenue dans le rapport de consultation auprès des groupes d'intervenants (annexe 4) présente les activités de consultation jusqu'au 6 novembre 2012.

4.2.3. Envoi par la poste de troussees d'information

- Enbridge a distribué à 2 652 propriétaires fonciers et autres parties prenantes le long de l'emprise de la canalisation 9 des troussees d'information destinées à présenter le Projet proposé et indiquant comment communiquer leurs préoccupations à Enbridge ou à l'ONÉ (17 mai 2012) (veuillez consulter l'annexe 4a).
- Les invitations aux journées portes ouvertes ont été postées aux parties prenantes en Ontario le 28 mai 2012 (veuillez consulter l'annexe 4b).
- Les invitations aux journées portes ouvertes ont été postées aux parties prenantes au Québec, le 11 septembre 2012 (veuillez consulter l'annexe 4c).
- Des lettres de mise à jour présentant la modification de la portée du projet d'accroissement de la capacité proposée ont été postées aux parties prenantes de l'Ontario et du Québec, le 25 septembre 2012 (veuillez consulter l'annexe 4d).
- Une lettre de mise à jour présentant la modification proposée de capacité de l'emprise de la canalisation 9 a été postée aux parties prenantes le long l'emprise le 2 novembre 2012 (veuillez consulter l'annexe 4e).
- Une lettre a été envoyée aux municipalités le long de l'emprise de la canalisation 9 en réponse à une lettre du 22 octobre 2012 d'Environmental Defence traitant de nombreux enjeux, notamment l'intégrité du pipeline, les produits qui seront expédiés dans le pipeline inversé, et la sûreté. La lettre a été envoyée aux municipalités de l'Ontario le 19 novembre 2012, et aux municipalités du Québec le 22 novembre 2012 (retard dû au délai accordé pour la traduction) (veuillez consulter l'annexe 4f).
- Des lettres de mise à jour seront rédigées régulièrement afin d'informer les parties prenantes sur l'état d'avancement du Projet jusqu'à la construction et à la mise en service.

4.2.4. Portes ouvertes

Des journées portes ouvertes ont eu lieu à cinq emplacements en Ontario les 11 et 18 juin 2012 : Port Hope, Corbyville, Gananoque, Maitland et Martintown. Les journées portes ouvertes ont été annoncées dans les journaux locaux deux semaines avant l'activité. Le nombre de participants variait entre 8 et 26 personnes, principalement des propriétaires fonciers. Les champs d'intérêt concernant le Projet portaient sur : la sûreté des pipelines, l'intégrité des fouilles, la demande de marché des raffineries, l'historique de la canalisation 9 et les sources de pétrole brut. Les journées portes ouvertes ont fourni aux

participants une occasion de parler directement aux spécialistes d'Enbridge et à l'entreprise d'écouter et de comprendre les intérêts de certaines de nos intervenants les plus mobilisés.

Des journées portes ouvertes ont eu lieu à Montréal-Est le 2 octobre, et à Saint-Janvier-de-Mirabel le 3 octobre. Les journées portes ouvertes ont été annoncées dans les journaux locaux deux semaines avant l'activité. L'auditoire comptait 33 personnes à Montréal-Est, et 19 à Saint-Janvier-de-Mirabel, dont plusieurs invités, notamment le maire de Montréal-Est, le chef des pompiers de Mirabel, les représentants de ministères, d'une chambre de commerce locale, d'organisations écologistes non gouvernementales, de syndicats et de propriétaires fonciers. Les champs d'intérêt concernant le Projet portaient sur : les avantages du Projet, l'intégrité du pipeline, les sables bitumineux, et le transport de pétrole brut extrait des sables bitumineux. Les journées portes ouvertes ont fourni aux invités une occasion de parler directement aux spécialistes d'Enbridge, et à l'entreprise d'écouter et de comprendre les intérêts de certaines de nos intervenants les plus mobilisés. Les journées portes ouvertes au Québec ont été suivies d'une publicité informative dans l'hebdomadaire *l'Avenir de l'Est* du 22 et du 29 octobre.

4.2.5. Rencontres en personne et consultations

Enbridge a rencontré les représentants des municipalités touchées le long de l'emprise, dont voici la liste :

- Municipalité de Strathroy-Caradoc
- Municipalité de Thames Centre
- Canton d'Edwardsburg/Cardinal
- Canton d'Augusta
- Ville de Brockville
- Ville de Cambridge
- Ville de Cornwall
- Ville de Quinte West
- Ville de Pickering
- Ville d'Oshawa
- Ville de Sarnia
- Ville de Hamilton (trois réunions)
- Canton de Dawn-Euphemia
- Canton Loyalist
- Municipalité de Brighton
- Municipalité de North Middlesex
- Municipalité de Tweed
- Ville de Toronto (huit réunions)
- Municipalité de Center Hastings
- Municipalité de Clarington
- Municipalité régionale de Halton
- Municipalité de Port Hope
- Ville de Coburg
- Ville de Colbourne
- Ville d'Odessa
- Ville de Spencerville
- Ville de Williamsburg
- Ville de Shelburne
- Ville de Deseronto
- Ville de Plympton-Wyoming
- Ville de Whitby
- Canton d'Alnwick-Haldimand
- Canton de Cramahe
- Ville de Napanee
- Canton de South Stormont
- Canton de South Glengarry
- Canton de Bandford-Blenheim
- Ville de Kingston
- Ville de Ganonoque
- Ville de Mississauga
- Canton de South Dundas
- Canton de Tyendinaga
- Ville de Milton
- Ville de Oakville
- Ville de Burlington
- Canton de Leeds and the Thousand Islands
- Canton de Leeds et comté de Grenville
- Ville de Laval
- Ville de Montréal
- Ville de Terrebonne

- Ville de Rigaud
- Ville de Pointe-Fortune
- Ville de Saint-Janvier-de-Joly
- Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
- Saint-André-d'Argenteuil
- Ville de Mirabel
- Municipalité de Très-Saint-Rédempteur
- Ville de Sainte-Justine-de-Newton

Une réunion a eu lieu avec l'OPLA et la CAEPLA le 26 mai 2012 à London, en Ontario, où les représentants d'Enbridge ont présenté un aperçu du Projet. Les membres d'OPLA et de la CAEPLA présents ont souligné des enjeux qui les préoccupent grandement liés aux terres, à la réglementation et aux antécédents, qui n'ont pas nécessairement rapport avec le Projet. Enbridge a envoyé un courriel de suivi portant sur les questions et les préoccupations sans rapport avec le Projet le 12 juin 2012.

Une réunion avec l'Union des producteurs agricoles est prévue le 26 novembre 2012.

4.2.6. Service de messagerie téléphonique sans frais et adresse courriel

Au 6 novembre 2012, Enbridge avait reçu 48 courriels et 55 appels de la ligne téléphonique sans frais. La plupart des demandes de renseignements provenaient de propriétaires fonciers voulant déterminer si le Projet risquait d'affecter leur propriété. D'autres questions provenaient de représentants municipaux voulant savoir si le pipeline traversait leur municipalité, et de personnes inquiètes au sujet des sables bitumineux, du dioxyde de carbone, des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution.

4.2.7. Site Web du Projet

Des renseignements au sujet du Projet sont fournis sur le site Web d'Enbridge : http://www.enbridge.com/ECRAI_FR/Line9BReversalProject_FR.aspx. Les pages Web sont mises en ligne en anglais et en français, et seront mise à jour périodiquement jusqu'à la date de mise en service du Projet.

4.2.8. Résultats du programme de consultation

Le programme de consultation est en cours et se poursuivra pour la durée du Projet. Dans le contexte de six envois de trousse d'information sur le Projet, sept journées portes ouvertes et plus de 55 rencontres en personne (principalement des administrations municipales le long de l'emprise de la canalisation 9) à ce jour, Enbridge a pu nouer des contacts avec de nombreuses parties prenantes, entre autres des propriétaires fonciers, des représentants d'administrations municipales et de gouvernements provinciaux, des députés de l'Assemblée législative de l'Ontario, des députés de l'Assemblée nationale du Québec, des ministères fédéraux et provinciaux, des organisations écologistes, des chambres de commerce, des syndicats et d'autres parties intéressées. Les dialogues avec les parties prenantes portaient sur des sujets touchant les domaines généraux de l'intégrité des pipelines, des interventions d'urgence et u développement économique. Les questions posées et les enjeux soulevés sont détaillés dans le rapport de consultation inclus à l'annexe 4.

